



L'ILE D'YEU 2020-2026



BILAN DE FIN DE MANDAT



MAIRIE DE
L'ÎLE D'YEU

3 GÉRER LA COMMUNE

- Finances
- Vie municipale

6 BIEN GRANDIR SUR L'ÎLE

- Enfance et scolarité
- Sports et loisirs

10 BIEN VIVRE SUR L'ÎLE

- Santé et social
- Sécurité
- Logement
- Aménagements
- Déplacements
- Réseaux
- Culture

26 PROTÉGER LE CADRE DE VIE

- Patrimoine
- Environnement

30 TRAVAILLER SUR L'ÎLE

- Économie
- Tourisme

34 BIEN VIEILLIR SUR L'ÎLE

- Seniors

Une dimension sociale assumée



Ce mandat, qui a commencé avec la crise sanitaire et s'est prolongé avec le décès de Bruno Noury, n'a pas été des plus simples. Pour des raisons budgétaires, nous avons dû faire des choix et repousser certains de nos grands projets, comme le pôle de solidarité, le Grand Phare et le quartier des usines. Mais ce dernier, par la possibilité qu'il offre d'y construire de l'habitat à l'année, est un projet d'avenir pour l'Île d'Yeu, confrontée à une crise du logement sans précédent.

Tout ce que nous avons entrepris a été guidé par le souci de prendre soin des habitants à tous les stades de leur vie. Nous nous sommes ainsi mobilisés pour répondre au souhait légitime des Islaïes de travailler et de vivre sur l'Île d'Yeu. Nous avons déjà pris des mesures très fortes : majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, aide financière pour encourager les propriétaires à louer à l'année, réglementation sur les meublés de tourisme. Nous cherchons aussi des solutions pour réduire les coûts de construction qui rendent désormais très difficile la concrétisation des projets. Nous sommes à un tournant et il nous faudra prendre rapidement d'autres mesures pour maintenir notre population à 5000 habitants à l'année. Sans cela, que restera-t-il de l'identité insulaire ?

Nous avons fait le choix de privilégier les actions en faveur de la culture, de la jeunesse et du sport qui participent au vivre ensemble. Le complexe sportif et ses nombreux équipements sont une grande réussite avec une fréquentation qui ne cesse d'augmenter. Le pôle culturel intergénérationnel et accessible à tous avec, notamment, la gratuité des prêts, est lui aussi un lieu de rencontres. Je suis fière de cet équipement et de l'énergie déployée par les équipes pour mener ce très long chantier à son terme et, aujourd'hui, le faire vivre.

À travers la lecture de ce bilan de fin de mandat, vous constaterez que nos réalisations font sens. Mais beaucoup restent à faire pour continuer de bâtir l'avenir de l'Île d'Yeu. Il faudra ainsi rapidement s'atteler aux conséquences du réchauffement climatique et à la montée du niveau de la mer. Ce projet devra être une priorité de la prochaine mandature.

Carole Charuau
Maire de l'Île d'Yeu
Conseillère départementale de la Vendée

RETROUVEZ-NOUS SUR



BILAN DE FIN DE MANDAT juillet 2025

11, quai de la Mairie 85350 L'Île d'Yeu
02 51 59 45 45 / mairie@ile-yeu.fr

Directeur de la publication : Carole Charuau
Maquette : Edito communication écrite
Rédaction : Karine Poulard
Mise en page : Roxane Berget

Crédit photos : services municipaux
sauf mentions spéciales, DR.

Imprimé à 3 000 exemplaires

Dépôt légal à parution
ISSN : 1624-1487

Finances

Fonctionnement

Chiffres clés 2024

Dépenses réelles de fonctionnement : 13,8 millions d'euros

- Charges à caractère général (contrats, frais d'entretien, achats et fournitures...) : **3,5 millions d'euros**
- Charges de personnel : **6,5 millions d'euros**
- Recettes réelles de fonctionnement (produits de service, fiscalité locale, droits de mutation, dotations...) : **17,6 millions d'euros**
- Capacité d'autofinancement brute : **5,3 millions d'euros**
- Fiscalité directe locale (TVA, taxe foncière, majoration taxe foncière...) : **11,5 millions d'euros**
- Ratio de désendettement* : **8,8 fin 2024** (3,9 en 2023)

* le ratio de désendettement rapporte l'encours de la dette à l'épargne brute. Cet indicateur répond à la question : en combien d'années la collectivité rembourserait-elle sa dette si elle utilisait pour cela la totalité de son épargne brute ?

Situation budgétaire

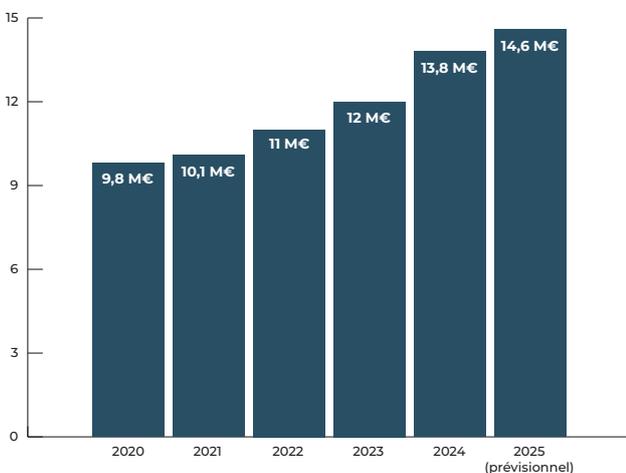
Sous contrôle

La Chambre régionale des comptes qui a contrôlé la gestion des comptes de l'Île d'Yeu pour les exercices de 2018 à 2022, n'avait relevé aucun dysfonctionnement majeur et souligné que la situation financière était maîtrisée. Malgré un contexte général difficile pour les collectivités (dette publique, baisse des dotations de l'État, augmentation des taux d'intérêt), la municipalité n'a pas augmenté la taxe foncière bâtie depuis 2020, à l'exception de la majoration de la taxe d'habitation pour les résidences secondaires. En 2024, elle a emprunté 9,5 millions d'euros, une somme importante, mais qui correspond à deux années d'emprunt. Les taux très élevés en 2023, dans le contexte de la guerre en Ukraine, l'ont incitée à ne pas y recourir.



Télécharger le rapport d'observations

BUDGET PRINCIPAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



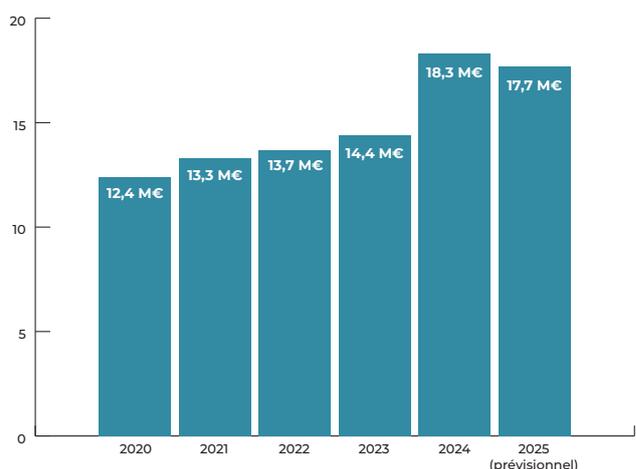
Dix budgets annexes

En tant que territoire isolé, l'Île d'Yeu prend en charge des compétences qui, sur d'autres territoires, sont assurées par l'intercommunalité ou des structures privées. Dix budgets annexes s'ajoutent ainsi au budget général : ordures ménagères, assainissement collectif et non collectif, transport, lotissements, zone artisanale, camping, maison funéraire et dépôt d'hydrocarbures. Or, le fonctionnement de tous ces services, qui semblent naturels aux habitants, impose des moyens financiers et humains supplémentaires.

Des arbitrages difficiles

En cette fin de mandat, le montant des investissements reste élevé (11,9 millions d'euros prévus en 2025) mais répond à la concrétisation des projets (livraison du pôle culturel...). Pour la même raison, le niveau de la dette est supérieur à celui de 2020. La municipalité a dû faire face à de nombreux imprévus en lien avec la crise du covid et ses conséquences sur la hausse du coût des matériaux et les multiples retards ou abandons de chantier. Des arbitrages ont dû être faits en responsabilité pour privilégier les opérations en lien avec la jeunesse, l'école, la culture et l'environnement. Certains grands projets, comme la Spay, le pôle solidarité et le Grand Phare, n'ont ainsi pas pu être réalisés.

BUDGET PRINCIPAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Vie municipale

LES RÉALISATIONS DE LA MANDATURE

- ✓ Extension de la mairie
- ✓ Centre technique municipal (CMT)
- ✓ Ferme municipale
- ✓ Démarche qualité



Démarche qualité

De la culture orale à l'écrit

Lancée en septembre 2022 pour les agents (hors Ehpad), la démarche qualité a pour objectif de créer une dynamique autour de la qualité et de faire en sorte que chaque agent soit à sa juste place et réponde au mieux à ses missions. La démarche, toujours en cours, a déjà permis de décortiquer l'ensemble des activités réalisées par les agents, puis de détailler les modes opératoires permettant d'y répondre : 60 activités et 300 modes opératoires ont ainsi été recensés puis mis par écrit. Les services de la mairie, qui sont ainsi passés de la culture orale à celle de l'écrit, disposent désormais de supports sur lesquels se référer, notamment pour accueillir de nouveaux agents. La prochaine grande étape sera de former l'ensemble des directeurs et chefs de service à une culture commune de management de proximité, leur apprendre à travailler de manière transversale... Un travail d'animation doit aussi être mené pour consolider les premières étapes. À terme, l'objectif est d'obtenir la certification iso 9001 ou Qualivilles.

EN CHIFFRES

250

agents municipaux

Personnel communal

Des agents mieux considérés

PREMIER EMPLOYEUR DE L'ÎLE La mairie emploie 250 agents d'une très grande diversité de métiers : 135 pour les services municipaux (CTM, recyclerie, ferme municipale...), dont 25 pour le service jeunesse et sport, le plus important en termes d'effectif et de budget, et 115 pour le CCAS (Ehpad, maintien à domicile, portage des repas...).

REMISE À PLAT DES RÉMUNÉRATIONS Accompagnée par le cabinet rennais, Grant Thornton, la mairie a entamé un état des lieux des rémunérations de ses agents afin de vérifier si, à mission et catégorie équivalentes, répond bien une rémunération identique, et ainsi mettre en place la part variable de rémunération qui est obligatoire.

MISE EN PLACE D'AVANTAGES SOCIAUX Depuis 2023, les agents bénéficient de tickets restaurant. Le dispositif représente un coût de 150 000 euros par an. Cette somme conséquente est dépensée localement et profite directement au territoire islais. La commune a également revalorisé les salaires en accordant à tous ses agents une indemnité de sujétion d'insularité et prend en charge la journée en cas de visite médicale. Elle soutient aussi l'amicale du personnel par le versement d'une subvention annuelle.

RISQUES PSYCHOSOCIAUX La démarche qualité a mis en évidence un certain mal-être des agents et participé à la mise en place d'actions (revalorisation des rémunérations, suivi psychologique, éléments de confort...). Une étude est aussi menée avec Relyens sur les risques psychosociaux.



En 2025, l'objectif de la ferme municipale est de produire 4,5 tonnes de légumes.

Bâtiments communaux

Malfaçons en mairie

Peu de temps après la livraison de la mairie, des malfaçons ont été constatées au rez-de-chaussée. À chaque forte pluie, le bâtiment souffre d'infiltrations d'eau provoquant l'apparition de moisissures. À l'issue du délai légal, en mai 2023, la mairie a pu déclencher son assurance dommages-ouvrage. Les débats d'experts sont toujours en cours afin de déterminer les responsabilités et régler le litige. Les travaux de reprise devraient commencer début 2026. Des réparations (toiture et zinguerie) auront également lieu après la saison au complexe sportif.

Ferme municipale

Une montée en puissance

12 LÉGUMES DIFFÉRENTS

Deux ans après son lancement, en 2022, la ferme municipale a livré à la restauration scolaire et aux deux Ehpad plus de deux tonnes de douze légumes différents (pommes de terre, poireaux, carottes...), ainsi que des fraises aux enfants des centres de loisirs et du périscolaire. En 2025, l'objectif est de produire 4,5 tonnes de légumes et, à terme, de se rapprocher des 9 tonnes de légumes bruts par an, soit les besoins exprimés par les cuisines. Le surplus et les légumes hors calibre sont offerts à la Banque alimentaire.

DU BIO DANS LES ASSIETTES

La création de la ferme municipale, certifiée en Agriculture biologique depuis décembre 2024, permet de produire des légumes bio. Elle répond ainsi aux exigences de la loi EGalim qui impose au moins 20 % de produits bio dans les repas des cantines et des Ehpad.

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

Depuis 2024, en mai et juin, cinq matinées de maraîchage sont organisées avec les enfants des Traine-Bottes. Le maraîcher intervient également auprès des collégiens dans le cadre d'ateliers de dégustation.

DE L'ESPACE ET DES BRAS

La ferme, qui s'étend sur 1 ha, dispose d'une surface cultivée de 2500 m² et d'une serre de 800 m². Depuis janvier 2025, un agent du service espaces verts travaille à la ferme municipale aux côtés du maraîcher.

NOUVEAUX PROJETS

Un hangar de 200 m², équipé de chambres froides, est en construction. Il permettra aussi d'organiser des ateliers à l'abri des intempéries. Une étude de faisabilité est en cours pour aménager une réserve d'eau à partir de la récupération d'eau pluviale pour l'arrosage des légumes.



Rénovation du Lebim

En grande partie réalisés en régie, les travaux de rénovation du Lebim (ancien Laboratoire d'étude de bio-indicateurs marins), situé face à la plage de Ker-Châlon, se poursuivent. Après le curage du bâtiment vont suivre l'aménagement de vestiaires, de douches, d'une salle de réunion d'environ 50 m², la construction d'une terrasse en bois et de box de stockage et de réparation pour les associations nautiques. Les scolaires, les centres de loisirs et le service patrimoine pourront aussi en profiter dans le cadre de leurs activités. La livraison est prévue avant la fin de la mandature.

Enfance et scolarité

LES RÉALISATIONS DE LA MANDATURE

- ✔ Prévention et gestion des situations de harcèlement
- ✔ Finalisation d'une nouvelle crèche
- ✔ Extension de l'école du Ponant

Les P'tits Mousses Une nouvelle crèche

En voie de finalisation, le projet de création d'une nouvelle crèche pour les P'tits Mousses, rue Georges Clémenceau, répond à une demande croissante de moyens de garde des tout-petits. On sait déjà qu'il y aura 30 places (contre 23 + 3 aujourd'hui) avec possibilité de monter à 35 places pour anticiper le départ à la retraite de plusieurs assistantes maternelles dans les cinq ans à venir. Le CCAS est accompagné par le cabinet d'études Vendée Expan-



sion avec lequel il a travaillé sur le précédent projet qui devait s'intégrer au pôle solidarité. Les études

déjà réalisées vont permettre de gagner du temps et de faire des économies.

Relais petite enfance

Lieu d'information, de rencontre et d'échange, le relais petite enfance (RPE) est au service des parents, assistantes maternelles et gardes à domicile.

Depuis quelques années, une dynamique s'est mise en place autour de la petite enfance sur l'île d'Yeu. L'animatrice du RPE organise chaque semaine avec les assistantes maternelles du territoire des matinées d'éveil sur diverses thématiques. Elle a aussi mis en place un système de prêt de sacs de livres et de malles pédagogiques (découvertes sensorielles, motricité...). En 2023 et 2024,

60 ateliers et animations ont été proposés aux enfants en présence de professionnels (psychomotricienne, psychologue, professeur de yoga...). Pour encourager les vocations d'assistants maternels, la commune participe aux frais liés à la formation obligatoire. Elle accorde aussi une bourse individuelle annuelle de 250 euros pour le renouvellement du matériel de puériculture.



Collectif petite enfance

Participer à l'éveil des enfants

Ce collectif se réunit trois fois par an pour échanger sur les divers sujets liés à la petite enfance (entrée en maternelle des enfants de 2 ans et demi, projet de la Caf de créer un service public de la petite enfance...). Il permet aussi de créer du lien entre les différents acteurs socio-éducatifs du territoire en réunissant la directrice de la crèche, la psychomotricienne, la psychologue, des représentants de la PMI, de la Caf et du service jeunesse.

École du Ponant

Plus d'espace, plus de confort

L'école du Ponant va connaître une nouvelle phase de travaux. Ses locaux étaient en effet devenus trop exigus.



Depuis le classement de l'Île d'Yeu en Réseau d'éducation prioritaire (REP), imposant le dédoublement des classes de grande section, CP et CE1, les locaux étaient devenus trop petits malgré la mise en place d'un bâtiment modulaire en 2021. L'espace libéré par le déménagement de la bibliothèque au pôle culturel et les travaux d'extension, qui commenceront prochainement, vont ainsi offrir 600 m² supplémentaires permettant d'y aménager une salle de classe, une salle d'arts plastiques, un vaste espace pour le périscolaire et une salle de restauration, adaptée aux normes sanitaires, pour les

enfants de maternelle. Les petits de Ponant sont aujourd'hui contraints de manger dans l'espace libéré par l'ancienne bibliothèque, trop petit et mal adapté. Pour ce projet estimé à 2,35 millions d'euros HT, la commune reçoit une importante subvention de la Région, près de 1,5 million d'euros HT, mais aussi de la Préfecture et du Département. Le reste à charge pour la commune s'élève à 822 297 € HT. Les travaux doivent s'achever en 2026.



EN CHIFFRES

600 m²

supplémentaires pour l'école du Ponant

Des besoins en forte augmentation

RESTAURATION SCOLAIRE Face à la hausse du nombre d'enfants inscrits à la cantine (+ 30 % en moyenne par rapport à 2018-2019), la commune a dû s'adapter pour assurer la préparation des repas et l'encadrement. En moyenne, 223 repas sont servis chaque jour aux enfants des écoles du Ponant et de Notre-Dame-du-Port. La cantine du collège des Sicardières prépare les repas des enfants du Ponant (maternelles et primaires) et des élémentaires de Notre-Dame-du-Port. Les Ehpads assurent ceux des maternelles du privé.

TICKET CANTINE Facturé aux familles entre 3,25 et 3,50 euros TTC, en fonction de leur quotient familial, un ticket de cantine coûte en réalité 9,36 euros TTC à la commune (factures du collège et de l'Ehpad, salaire du personnel de service, d'entretien et d'encadrement, recettes

déduites...). Chaque midi, 15 animateurs sont présents pour accompagner les enfants. Les taux d'encadrement légaux sont en effet d'un animateur pour 18 enfants en élémentaire, et d'un pour 14 en maternelle.

PÉRISCOLAIRE Depuis le déménagement des Traine-Bottes, le périscolaire est centralisé à l'école du Ponant pour l'ensemble des primaires scolarisés sur l'île (public et privé). Entre 2019 et 2024, la hausse de fréquentation s'élève à 53 %, plus particulièrement le soir après l'école. Cette augmentation concerne aussi la Baleine Bleue (+ 37,7 % le mercredi, et + 20 % lors des vacances scolaires). La commune doit également faire face à d'importantes fluctuations d'effectif (+ 30 % entre avril et septembre) liées à l'activité saisonnière du territoire.

Sports et loisirs

"Offrir une multitude d'activités de plein air aux enfants et aux adolescents"

LES RÉALISATIONS DE LA MANDATURE

- ✓ Déménagement des Traine-Bottes
- ✓ Nouveaux équipements au complexe sportif
- ✓ Augmentation de la capacité d'accueil dans les centres de loisirs



Ça déménage !

En avril, les Traine-Bottes ont rejoint leurs nouveaux locaux intégrés au pôle culturel du Petit-Chiron et à proximité de l'Ehpad des Chênes-Verts.

En plus d'un emplacement stratégique, l'accueil de loisirs bénéficie désormais de locaux vastes et modernes faisant passer sa capacité d'accueil de 40 à 48 places. Accompagnés des animateurs des Traine-Bottes et du pôle culturel, les enfants vont profiter de nombreux équipements : FabLab, Micro-Folie et médiathèque. Ils pourront, notamment, s'initier à la création sur

une imprimante 3D, la découpe laser, la broderie, la couture... L'implantation des Traine-Bottes à côté des Chênes-Verts favorisera aussi la mise en place d'activités transgénérationnelles avec les aînés. La surface importante des locaux va permettre aux animateurs d'organiser leurs propres ateliers de découverte et d'accueillir des intervenants extérieurs.

DES PLACES EN «PLUS» Lors du diagnostic du PLUSS, les familles ont fait part de leurs difficultés pour inscrire leurs enfants aux Galopins et à la Baleine Bleue pendant les vacances de printemps et d'été en raison d'un nombre de places insuffisant. La commune y a répondu en proposant dix places d'accueil et dix repas supplémentaires, et en augmentant le personnel d'encadrement.

FORMATIONS Ces dernières années, 80 % des équipes du service jeunesse, en lien avec les écoles, ont bénéficié d'une formation pour monter en compétences et acquérir plus de connaissances sur le plan pédagogique. Les équipes se retrouvent également chaque année pendant deux jours, en hiver, pour se former sur un sujet précis auprès d'un intervenant extérieur ou en interne. Outre les apports théoriques travaillés, ces temps de formation sont précieux pour la cohésion et le fonctionnement fluide du service. Le relais petite enfance, la crèche et les Galopins travaillent également en concertation sur diverses thématiques, comme l'apport de la lecture pour les tout-petits...

Séjours d'été plébiscités

Outre des activités variées (excursion à la ferme, balade à poney, visite déguisée du Vieux Château, atelier cuisine, escape game...), les accueils de loisirs proposent des stages, des sorties à la journée et des séjours nature, sportif ou culturel. Au total, 120 enfants partent chaque année de trois à cinq jours dans l'un des six séjours d'été proposés. Au menu de cet été : Branféré et Lathus (centre pédagogique à l'environnement), pour les plus petits, Mervent (sport

et nature) pour les Traine-Bottes, ou encore Rennes (approche de la ville) pour les adolescents... Les objectifs sont de leur faire découvrir un environnement différent, d'apprendre à quitter les parents, de vivre en collectivité et d'encourager l'autonomie des plus grands en les faisant participer à l'organisation du séjour et à la préparation des repas. La participation financière de la commune permet de rendre les tarifs plus abordables pour les familles.

Point information jeunesse

Au plus près des adolescents

Deux fois par mois, l'animatrice du PIJ (point information jeunesse) et de l'Espace Jeunes assure des permanences, pendant la pause méridienne, au collège des Sicardières pour échanger avec les collégiens sur diverses problématiques (bien-être, harcèlement, relations amicales ou affectives...). La commune va également adhérer au dispositif Promeneur du net, en part-

nariat avec la Caf et la Maison des adolescents de La Roche-sur-Yon. L'animatrice assurera des permanences sur les réseaux sociaux et pourra repérer les jeunes en difficulté et les situations compliquées (harcèlement, conduite à risque...). Il convient à présent de signer la charte pour être labellisé Promeneur du net et former l'animatrice à cette nouvelle activité. Enfin, la

labellisation du PIJ est renouvelée pour six ans avec le centre régional d'information jeunesse (CRIJ) et le service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES). À la clé, des financements pour les formations de l'animatrice, un accès à la documentation du CRIJ et, surtout, l'appartenance à un réseau de professionnels de l'info jeunesse.

Équipements sportifs

Un complexe en pleine évolution



UN SITE TRÈS FRÉQUENTÉ Dans le cadre de sa politique sportive, la mairie a mis l'accent sur l'aménagement du complexe sportif en installant de nouveaux équipements extérieurs, en libre accès et pour tous les âges. Situé dans un écrin de verdure et doté de bancs et de

tables de pique-nique, le site est rapidement devenu un lieu très fréquenté par les enfants, les jeunes et leurs familles.

MULTI-ACTIVITÉS Parmi les équipements du complexe sportif, on compte une aire de jeux pour la motricité des tout-petits (toboggan, structure pour grimper, filet, pont mobile...), une rampe de skate park, une piste de pumptrack (pistes à bosses et virages pour la pratique du BMX, skate ou trottinette), des structures de fitness en extérieur (street workout), et un practice de golf. Un terrain de volley sur gazon et un terrain de basket 3x3 homologué ont été aménagés sur le ter-

rain de la piste d'athlétisme. Des poteaux de rugby ont aussi été installés pour répondre à la demande d'une toute nouvelle association. L'investissement consacré aux aménagements du complexe sportif et des aires de jeux avoisine les 500 000 euros TTC.

ENCADREMENT RENFORCÉ Un soin particulier est apporté à l'entretien du complexe sportif. Deux agents y travaillent à temps plein, l'un est plus particulièrement dédié à l'entretien et aux petites réparations, et, le second, un animateur sportif détaché du service jeunesse y organise des activités pour les jeunes pratiquants.



Bassin de natation

La commune a l'ambition de couvrir le bassin de natation d'un barnum pour étendre la saison de baignade de deux mois supplémentaires et assurer les séances en cas de pluie. Dans le cadre des programmes de l'éducation nationale, J'apprends à nager et Aisance aquatique, les 350 enfants scolarisés sur l'île, de la moyenne section à la sixième, en profitent aujourd'hui en mai, juin et septembre. Petit plus pour les enfants : l'été, le bassin est également ouvert aux accueils de loisirs.

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS En octobre, la commune va apporter son soutien technique et logistique à l'organisation d'un tout premier trail urbain, une boucle de 10 km, qui passera dans le pôle culturel, à la Spay, à la criée, ou encore dans la zone artisanale.

PROJETS NON RÉALISÉS

Pour des raisons de sécurité, le grand mur d'escalade tel qu'il avait été imaginé est abandonné. Il nécessite en effet la présence d'un professionnel titulaire d'un brevet d'état. Le tennis couvert n'a pas été réalisé : le projet était techniquement très compliqué, car il borde une zone résidentielle et une zone de bois remarquable.

Santé et social

"À l'écoute des besoins des Ialais pour leur offrir plus de services"

LES RÉALISATIONS DE LA MANDATURE

- ✔ Signature du PLUS le 1^{er} janvier 2023
- ✔ Lancement d'une Maison France services
- ✔ Nombreuses actions contre les conduites addictives



Prévention

Lutte contre les conduites addictives

La coordinatrice santé a mis en place, avec les trois autres coordinateurs du Nord-Ouest Vendée, un programme de lutte contre les conduites addictives. Ce dernier bénéficie d'un financement de l'ARS de plus de 200 000 euros répartis sur cinq territoires pour

trois ans. Depuis juin 2024, des actions sont menées auprès des entreprises islaïses (petits-déjeuners employeurs), des jeunes en milieu festif (concerts, festival BMX), des vacanciers, des élus et agents par le biais de formations. Des consultations d'Addictions France ont

également lieu tous les 15 jours à l'Île d'Yeu pour accompagner les personnes souffrant de conduites addictives et leur entourage. L'ARS, qui a plébiscité ce projet, a invité les coordinateurs santé à le présenter à d'autres territoires pour qu'ils puissent s'en inspirer.

PLUS

Mieux travailler ensemble



Signé le 1^{er} janvier 2023 pour cinq ans avec la Caf et l'ARS, le PLUS

(plan local unique santé social) a pour objectif de poser les bases d'un travail transversal d'animation sociale du territoire. Il s'est accompagné d'une phase de diagnostic qui a permis de donner la parole aux aidants, familles, personnes âgées, handicapées... Plus de 500 réponses ont été récoltées et ont déjà permis de mettre en place des actions concrètes. Le diagnos-

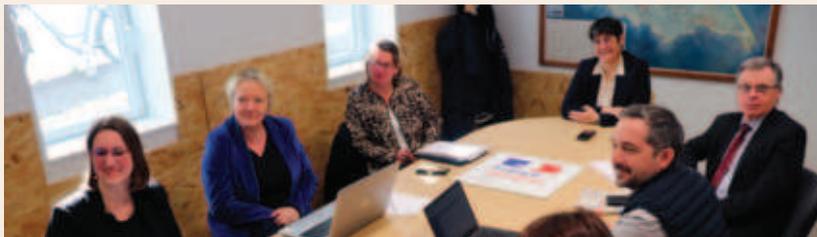
tic a notamment mis en évidence les difficultés d'insertion des jeunes de 16 à 25 ans déscolarisés. Un travail commun a été réalisé entre le PIJ, le CCAS, le Relais Emploi et la mission locale pour créer une plaquette d'information présentant tous les dispositifs d'aide et d'accompagnement existants, et essayer, par ce biais, de renouer avec ces "invisibles".

Maison France services

Dix organismes en un seul lieu

L'Île d'Yeu est le dernier territoire de Vendée à ne pas être couvert par une Maison France services. Son ouverture prévue avant la fin de la mandature, rue des Bossilles, a pour but de faciliter les démarches administratives des Islaïes.

Implantée au sein du pôle économique, la Maison France services réunira la Caf, la CPAM, la MSA, la Carsat, les services de la préfecture, le chèque énergie, France Renov, France Travail, le Point info justice et l'Urssaf). Elle proposera un accompagnement humain aux usagers qui ont besoin d'être guidés dans leurs démarches administratives numériques. On y trouvera un espace d'accueil, un bureau de confidentialité et des ordinateurs en accès libre. Les locaux restent à aménager. En janvier 2025, le CCAS (Centre communal d'action

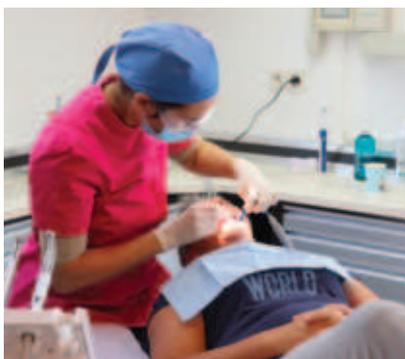


sociale) a remporté l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) lancé par la Préfecture, baptisé Lieux innovants, Lieux accueillants. À ce titre, il bénéficie du soutien de la Banque des territoires qui prend en charge son accompagnement dans le réaménagement des lo-

caux par le cabinet de design Vraiment Vraiment. Estimés à un peu plus de 75 000 euros TTC, les travaux seront réalisés en partie par le chantier collectif d'insertion du CCAS. Une demande de subvention de 62 500 € HT est à l'étude auprès de la Préfecture.

Santé

L'offre de soins s'étoffe



CABINET DENTAIRE Suite au départ à la retraite des deux dentistes libéraux en 2020, la mairie et l'hôpital ont monté un centre de santé dentaire public dans lequel exercent deux nouveaux dentistes.

Une orthodontiste y assure aussi des permanences.

DERMATOLOGIE Depuis 2024, l'Île d'Yeu a rejoint le périmètre de la CPTS LVO (Communauté professionnelle territoriale de santé Loire Vendée Océan). Le centre de santé, l'hôpital et certains professionnels libéraux ont rejoint le réseau. Cette adhésion a notamment permis à un médecin du centre de santé de se former à la dermatologie : il peut désormais assurer des consultations et réaliser certaines interventions qui n'étaient jusqu'alors pas possibles sur le territoire. Une dermatologue assure également des consultations.

CENTRE DE SANTÉ Depuis septembre 2023, l'arrivée d'une coordinatrice au centre de santé a facilité le recrutement de médecins spécialistes et permis de consolider les liens avec la collectivité à travers le contrat local de santé.

TEMPÊTE NELSON Suite à la tempête Nelson en mars 2024, certains habitants ont ressenti le besoin d'être accompagnés. Une psychologue est donc intervenue entre le 15 avril et le 17 mai 2024 pour assurer à six personnes ou familles deux consultations. Coordinée par le CCAS, l'opération a été financée par la commune.

PROJET NON RÉALISÉ

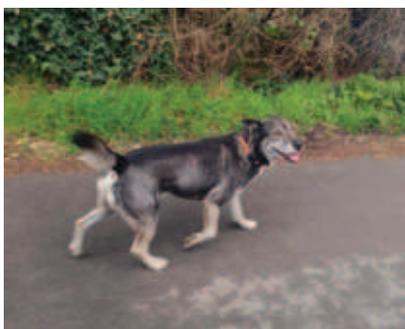
Le pôle solidarité tel qu'il avait été imaginé en 2022 a été abandonné en raison d'une mauvaise estimation financière de l'architecte et du bureau d'études et d'un coût très au-dessus des capacités du CCAS. L'investissement de départ était de 3,8 millions d'euros HT contre plus de 4,9 millions d'euros HT à la suite d'une deuxième consultation des entreprises. En revanche, une nouvelle crèche pour les P'tits Mousseux sera bien construite (lire page 6).

Sécurité

LES RÉALISATIONS DE LA MANDATURE

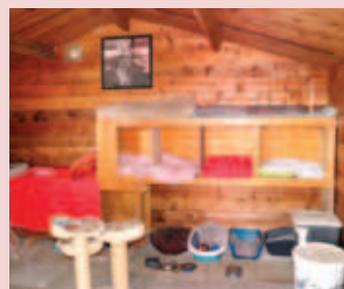
- ✔ Inauguration du Chatipi en 2024
- ✔ Effectifs renforcés pour la police municipale
- ✔ Réouverture de la fourrière automobile

Animaux en divagation Pas d'attentisme



La police municipale intervient immédiatement dès lors qu'elle est prévenue de la présence d'un animal en divagation. Toute personne qui en est témoin est donc invitée à lui signaler directement (et non sur les réseaux sociaux) et à prendre si

possible une photo, cela permettra d'établir un dossier et une main courante. Certains chiens peuvent en effet générer une insécurité pour les habitants. Une fois capturé, l'animal est emmené chez le vétérinaire pour être identifié, puis restitué à son propriétaire moyennant des frais de capture et de gardiennage de 160 euros, majorés le week-end, et d'une amende de 35 euros pour divagation. Par ailleurs, l'animal ne sera rendu que s'il est pucé. Des box et des paniers en plastique avec matelas ont été achetés pour le confort des animaux lors de leur transport. La fourrière animale qui n'est plus aux normes est en cours de restructuration.



Chat, alors!

En collaboration avec One Voice et Chat Toit Yeu, la municipalité a inauguré en 2024 un Chatipi, un refuge pour les chats errants qui, après stérilisation, sont nourris, identifiés et surveillés par des bénévoles. L'objectif est de limiter leur prolifération et la prédation qu'ils exercent sur la petite faune locale.



Police municipale Une présence visible

En 2023 et 2024, les effectifs de la police municipale s'élevaient à trois policiers municipaux à l'année. En 2025, ils sont deux, dont un ASVP (agent de sécurité de la voie publique) qui passe son concours. Le recrutement d'un troisième policier municipal est en effet en cours. Sur la grande saison (du 1^{er} avril au 30 septembre), les effectifs se renforcent avec l'arrivée de huit ASVP. Ces effectifs permettent chaque jour, y compris très tôt le matin, de faire patrouiller une équipe de deux agents et de rendre visible la présence policière, notamment sur le port où se concentrent le plus d'activités (arrivée des bateaux, installation du marché, sorties des bars, boîte de nuit et restaurants). Ils assurent aussi des patrouilles à vélo, y compris sur le chemin côtier, pour des missions de prévention en soutien des agents de l'environnement.

Prévention

Tous les publics concernés

AUPRÈS DES LOUEURS DE VÉLO

En début de saison, la police municipale sensibilise les loueurs de vélo aux règles de sécurité et au Code de la route qui s'applique aussi aux cyclistes. Elle en profite pour vérifier la présence d'affiches de prévention dans leurs locaux à l'intention de leurs clients (rouler à droite, port du casque obligatoire jusqu'à 12 ans, éclairage...). La forte affluence des familles avec enfants, l'été, impose de prendre toutes les mesures de précaution.

AUPRÈS DES ENFANTS Une fois par an, la police municipale intervient à la demande du principal du collège des Sicardières pour encadrer deux journées de prévention routière destinées aux 6^e et aux 5^e. Sollicitée par les Trainee-Bottes, la police municipale intervient également une fois par an auprès des enfants du centre



La classe de 4^e du collège des Sicardières a travaillé sur des supports de prévention, qui seront distribués par les loueurs de vélos.

de loisirs pour leur délivrer le permis piéton. Le permis vélo leur est accordé par la gendarmerie. Au-delà de la

prévention, ces interventions leur permettent de se faire connaître auprès des jeunes et de créer du lien.

UNE ÎLE, UNE ÉQUIPE

Notre mandat de six ans aura été marqué par la réalisation d'équipements essentiels à l'amélioration du cadre de vie de la population islaie, tout en préservant les capacités financières de la commune : construction du nouveau front de port et de deux grands parkings, rénovation de la mairie, aménagement de nouveaux équipements au complexe sportif, et, en point d'orgue, le pôle culturel du Petit-Chiron. L'école du Ponant est en cours d'agrandissement, une nouvelle crèche est à l'étude, ainsi que la Maison France services.

Un nouveau recensement de la population aura lieu en janvier prochain. La politique mise en œuvre par l'équipe municipale vise à maintenir 5000 habitants à l'année. Encore faut-il que la population islaie puisse trouver à se loger. Dans cette optique, nous avons mis en chantier avec la collaboration des associations concernées une stratégie locale de l'habitat et une réglementation qui vise à réguler les meublés de tourisme. La majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires nous permet de mobiliser des fonds pour financer cette politique.

Nous n'aurons eu de cesse, durant notre mandat, d'accompagner nos concitoyens à tous les âges de la vie : crèche, école, structures jeunesse, activités culturelles, animations du CCAS et Ehpad. Avec Bruno puis sans lui, malgré les difficultés rencontrées, nous avons su garder le cap. Un grand merci aux agents communaux qui ont su, jour après jour, mettre en œuvre nos projets.

M'YEU ENSEMBLE

Le mandat de l'équipe majoritaire se termine, et nous pouvons constater une moindre implication.

Malgré cela, nous avons été actifs lors de l'ensemble des conseils et commissions.

Au cours du mandat, plusieurs engagements n'ont pas été tenus : restauration de l'église du port, rénovation de l'arrière-port, aménagement du port de la Meule, gestion du trait de côte, première tranche de la rocade, pôle solidarité, enfouissement des cuves à carburant, révision du PLU, quartier SPAY, restructuration des Chênes-Verts pour le regroupement des Ehpad !... Cela étant avec les coûts du centre technique municipal, de l'hôtel de ville, de la ferme municipale et pôle culturel très dispendieux ont limité l'ambition des projets !

Au niveau finances, un ratio de la dette est passé à 9 ans par habitant et des charges de fonctionnement ont évolué de +30 % depuis 2020. La gestion du territoire a souffert de nombreuses incompréhensions (environnement, urbanisme, réseaux...). La gestion des ressources humaines de nos agents a été ciblée par la chambre régionale des comptes, en raison d'un taux élevé d'absentéisme pour maladie ordinaire, correspondant au double de taux national de 9,6 %. Un volet social en direction des plus fragiles a été affaibli par le manque de communication. Pour cette fin de mandat, je tiens à remercier l'ensemble des agents et mes collaborateurs de leurs engagements, ainsi que nos habitants par leur soutien régulier, afin de construire l'avenir M'Yeu Ensemble.

Logement



- ✓ **Création d'un service de l'habitat**
- ✓ **Majoration de 60 % de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires**
- ✓ **Soutien financier aux propriétaires louant à l'année**
- ✓ **Accompagner les travaux de rénovation**
- ✓ **Acquisition de nouveaux logements pour compléter le parc locatif communal**
- ✓ **Acquisition foncière pour favoriser l'accession à la propriété des Islais**

Stratégie locale de l'habitat

Mobilisation pour l'habitat

Dans le cadre de la définition de sa stratégie locale de l'habitat, véritable feuille de route en matière de logement pour les dix ans à venir, la commune a mené un travail collaboratif et mobilisé toutes les expertises.



de logements en location, difficultés d'accession à la propriété, pénurie de logements abordables, parc de logement réduit, coûts de construction très élevés... En cours d'écriture, les grandes orientations souhaitées pour le territoire pour les dix prochaines années ont été définies après concertation avec de nombreux acteurs locaux, des partenaires institutionnels et des bailleurs sociaux. La nouvelle réglementation sur les meublés de tourisme et le changement d'usage en découlent. Ces orientations donneront lieu à un programme d'action qui sera finalisé à l'automne 2025. La stratégie sera validée par l'État et permettra ensuite d'asseoir les actions en matière de logement, notamment les préemptions, en se référant à la SLH (stratégie locale de l'habitat).

En 2024, une vaste enquête menée auprès des habitants a permis de faire un état des lieux de la situation

du logement sur l'Île d'Yeu. Restitué en décembre dernier, le diagnostic dresse un sombre constat : manque

Surtaxe d'habitation

Les moyens d'agir

Classée en zone tendue, l'Île d'Yeu a saisi l'opportunité offerte par l'État de majorer de 60 % la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, soit le taux maximum autorisé par la loi. Collectée pour la première fois en 2024, cette surtaxe lui a permis de mobiliser 2 millions d'euros. Ces moyens supplémentaires servent à financer sa politique de l'habitat et à mettre en place des actions concrètes en faveur du logement à l'année.

Service de l'habitat

Une chargée de mission dédiée

Depuis 2023, la commune a recruté une chargée de mission habitat et créé le service de l'habitat. En plus d'informer et conseiller les particuliers sur le sujet, elle travaille avec les élus pour renforcer la politique de l'habitat et réfléchir aux actions possibles pour favoriser le logement à l'année.



Location à l'année

Aide financière pour les propriétaires

En dix ans, l'Île d'Yeu a perdu 30 % de son parc de logement locatif privé loué à l'année, tandis que les meublés de tourisme sont passés de 200 à 800. Pour inciter les propriétaires à louer leur logement à l'année, la commune leur apporte une aide financière, répartie sur trois ans, comprise entre 5000 et 8000 euros. Depuis 2023, quinze d'entre eux y ont adhéré. Mobilisée pour renseigner les propriétaires intéressés par cette démarche, la

mairie s'est dotée d'un guichet d'information depuis janvier 2023.



Voir la
plaquette



Territoires insulaires

En quête d'un statut spécifique

Depuis quelques années, la commune cherche à faire reconnaître par l'État un statut spécifique pour les îles qui permettrait aussi d'assouplir certaines règles, notamment d'urbanisme. Ce statut pourrait notamment accorder un droit de préemption élargi, un taux maximal de résidences secondaires, la possibilité de dissocier le foncier du bâti, de réguler la spé-

culution... Elle œuvre sur ce sujet avec l'association des îles du Ponant. Son lobbying auprès des parlementaires a déjà permis d'alerter sur la situation islaïse et d'obtenir le classement de l'Île d'Yeu en zone tendue. La commune a ainsi pu majorer sa taxe d'habitation sur les résidences secondaires et faire bénéficier aux ménages d'aides au logement supplémentaires.

Politique de l'habitat

Réfléchir, informer, soutenir



LA FORCE DU COLLECTIF Réunions publiques, Batithon, Journée du logement, stratégie locale de l'habitat... Cette crise du logement impose de mobiliser tous les acteurs pour trouver des solutions et maintenir la population à 5000 habitants à l'année. La commission habitat, qui se réunit régulièrement

pour débattre sur la question du logement, a ainsi été élargie à deux associations à l'expertise reconnue, Enfants de tempête et Yeu demain, ainsi qu'à d'autres partenaires, selon les sujets.

RÉNOVATION ET ADAPTATION

Une permanence est assurée deux fois par mois pour accompagner les ménages dans leur rénovation énergétique ou dans l'adaptation de leur logement pour permettre un maintien à domicile (aide technique et financière, montage du dossier).

JOURNÉE DU LOGEMENT Tous les deux ans au Casino, l'événement accueille plusieurs stands

de professionnels du bâtiment et du logement. En 2024, trois tables rondes ont été organisées sur la transmission du patrimoine immobilier sur l'Île d'Yeu, qui doit s'anticiper en raison des coûts élevés, la location à l'année et le bilan des actions communales en faveur du logement.



Revoir
en vidéo



Table ronde de la Journée du Logement : réussir à transmettre son patrimoine

Habitat coopératif et bail réel solidaire

De nouvelles façons d'habiter

Tout nouveau sur l'Île d'Yeu, l'habitat coopératif est l'une des solutions actuellement expérimentées pour créer du logement en résidence principale à l'année et éviter la spéculation immobilière en cas de revente.

À la suite d'un appel à projets lancé par la mairie, neuf ménages insulaires d'une grande diversité sociale (jeunes, personnes âgées ou seules, familles avec enfants) ont été retenus pour se rassembler en coopérative et imaginer une nouvelle façon d'habiter. La commune, propriétaire du terrain de 2200 m² situé rue de Gâtine, va signer un bail emphytéotique avec la coopérative qui sera propriétaire des futurs logements.

Cette dissociation de la propriété du sol et du bâti permet d'alléger la charge foncière et de fixer l'usage de façon définitive pour éviter des reventes spéculatives. Les ménages sont ainsi propriétaires de parts sociales et non de leur logement. Ensemble, ils ont déjà réalisé plusieurs séances de travail pour affiner leurs

besoins, réfléchir à des espaces partagés ou à la mise en commun de certains équipements pour réduire les coûts. De son côté, la commune met à la disposition de la coopérative un bureau d'études afin de lui assurer un accompagnement juridique et technique, et garantir la réussite du projet.

Elle accompagne également un projet de cinq logements commercialisés en bail réel solidaire (BRS) au sein du programme Sekoya, rue du Moucari, porté par Vendée Foncier Solidaire. Ce dispositif permet à des ménages modestes de devenir propriétaires en achetant uniquement leur logement et en louant le terrain pour un faible loyer.



Maîtrise du foncier

Servitude de résidence principale

La loi Le Meur de novembre 2024 offre la possibilité aux communes en tension avec un taux de résidences principales en baisse, d'appliquer une servitude de résidence principale sur tout ou partie de leur territoire. Cela signifie qu'à l'intérieur de la zone définie, les nou-

velles constructions ne pourront être que de la résidence principale. Quelques communes l'ont déjà appliquée, dont Chamonix sur tout son territoire. À l'Île d'Yeu, la question se pose, mais est toujours en débat.

Logement social

Coup de pouce communal

Aux Rieux, à Saint-Sauveur, la mairie soutient une opération de dix logements du bailleur social Vendée Habitat en donnant un coup de pouce exceptionnel d'un million, soit 100 000 euros par logement. Le terrain, sa viabilisation et la voirie sont pris en charge par la commune qui

octroie aussi une subvention à Vendée Habitat pour compenser les surcoûts. Difficile à mettre en œuvre du fait des prix très élevés de la construction, cette opération, qui a dû être repensée plusieurs fois pour réaliser des économies, doit démarrer en 2026.



La commune soutient le projet aux Rieux.

EN CHIFFRES

32

terrains communaux proposés
aux primo-accédants



La commune est propriétaire de sept appartements dans la résidence Oya vacances.

Acquisitions foncières

ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ Ces trois dernières années, la commune a vendu au profit des primo-accédants 32 terrains à bâtir par tirage au sort, vente directe ou habitat coopératif. Pour être éligibles, les acquéreurs doivent répondre à des critères stricts : être majeurs et primo-accédants sur l'île, y avoir une adresse d'imposition fiscale, construire sa résidence principale et ne pas posséder de patrimoine immobilier en pleine propriété.

BIENS CONSTRUITS La commune saisit les opportunités pour acqué-

rir des biens bâtis dans l'objectif de les louer ensuite à l'année. Après les deux maisons situées dans la rue du Puits-Neuf et dans la rue du Petit-Chiron, elle en a acheté quatre autres, livrées en juin 2026, dans le lotissement des Moucaris commercialisé par Kaufman & Broad. Depuis le 23 juin, elle est également propriétaire de sept appartements dans la résidence Oya vacances. Ces logements seront loués à l'année, utilisés en hébergement d'urgence ou pour loger des agents saisonniers ou des gendarmes venus en renfort l'été.

LOTISSEMENTS De longue date, la commune a cherché à se constituer des réserves foncières qu'elle commercialise peu à peu pour créer des lotissements. En 2023, sept terrains ont été tirés au sort aux Sicardières, Ker-Pissot et le Grand-Chemin, et deux aux Hollandais-Volants. En 2025, neuf lots ont également été attribués par tirage au sort à la Chironnière. La commune dispose encore de trois sites en réserve pour de futurs lotissements à La Tonnelle, à la Belle-Poule et à la Grouille, où entre 45 et 50 nouveaux logements peuvent potentiellement être aménagés. Pour pallier la défection d'un lotisseur privé à Faux-Girose, la mairie a pris le relais en achetant puis en revendant aux acquéreurs sept parcelles au prix du marché et en a conservé deux autres.

BIENS SANS MAÎTRE Deux procédures de biens sans maître ont été lancées en 2023 et 2024. Cette procédure longue et complexe permet de recycler des friches ou des délaissés, sur lesquels aucun impôt n'a été prélevé depuis 1956, et de leur redonner une utilité. Une cinquième procédure sera lancée à la fin de l'année ou début 2026.



Le 18 mars 2025, la commune a procédé à un tirage au sort de terrains à bâtir destinés aux primo-accédants.

Aménagements

"Réfléchir ensemble pour réduire les coûts de construction"

LES RÉALISATIONS DE LA MANDATURE

- ✓ Extension du cimetière Saint-Sauveur
- ✓ Remplacement des canalisations de transport des hydrocarbures
- ✓ Réalisation du CTM et de son préau
- ✓ Hélistation
- ✓ Hangar pour les bus
- ✓ Voirie devant l'école Notre-Dame-du-Port

Quartier des usines

Un lieu en devenir

Lancé en juillet 2021, le projet de réhabilitation du bâtiment emblématique de la Spay s'est très vite accompagné d'un projet plus global de requalification du quartier des usines. Ces deux projets sont encore en maturation.

LA SPAY Le coût de réhabilitation du bâtiment de la Spay, à la charge unique de la commune, dépassait largement les coûts d'objectifs. Les dernières estimations chiffraient les travaux à 12 millions d'euros. Le programme n'était pas entièrement finalisé, mais envisageait l'aménagement d'une halle commerciale au rez-de-chaussée et d'une salle polyvalente et d'un espace de coworking à l'étage. Si le projet doit être repensé pour trouver un meilleur équilibre financier, les études préalables, les diagnostics réalisés sur la structure du bâtiment ainsi qu'une consultation de maîtres d'œuvre permettent toutefois d'avoir une

idée de ce qu'il est possible ou pas de faire.

QUARTIER DES USINES Ce projet structurant englobe la construction de nombreux logements, que la commune souhaite réserver aux résidents à l'année (une cinquantaine selon le capacitaire établi), et une restructuration du domaine public. Des études techniques doivent encore être réalisées, notamment sur la hauteur maximale possible des logements et sur la submersion marine. Mais le projet se heurte aux coûts très élevés de construction et ne pourra se faire en l'état. Seule certitude, les anciens ateliers, dont



la toiture amiantée s'est effondrée, seront détruits dans les prochains mois.

Coûts de construction

Une réflexion collective



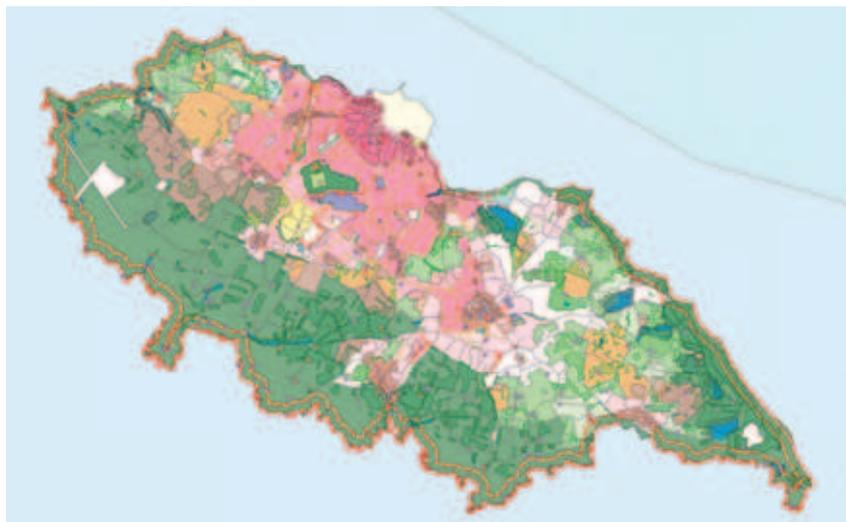
La mairie a organisé un Batithon en février dernier.

Le projet de réhabilitation du quartier des usines a mis en évidence le coût très élevé de la construction sur l'île d'Yeu. En février, la commune accompagnée par Vendée Expansion a organisé un Batithon réunissant une soixantaine de personnes (acteurs de la construction, transporteurs, élus, services habitat et technique). L'objectif était de réfléchir ensemble sur les raisons pouvant expliquer les surcoûts de la construction sur l'île et la façon de les réduire : commandes groupées, optimisation du transport des matériaux, systèmes constructifs, montages financiers et juridiques, équipements partagés... Cette réflexion collective a aussi permis à chacun de mieux se comprendre et d'avoir une vue plus large.

Urbanisme

Révision du PLU

Le PLU va faire l'objet d'une révision pour mieux répondre aux évolutions législatives, notamment, environnementales. L'objectif est aussi de le simplifier pour le rendre plus compréhensible et éviter d'éventuelles interprétations des textes. Accompagné par un cabinet extérieur, le service urbanisme va lancer dès cette année un diagnostic et des études préliminaires avant d'engager la révision du PLU, courant 2026, qui prendra plusieurs années. Deux modifications simplifiées sont en cours.



Cimetières

Agrandissement et embellissement

Achevée en 2024, l'extension de 3800 m² du cimetière Saint-Sauveur a permis d'aménager un jardin du souvenir, une placette pour les cérémonies, un mur columbarium de 24 emplacements, 33 cavurnes et, à ce jour, 39 caveaux étanches (avec une capacité maximale de 175 caveaux). Un soin particulier a été apporté à son embellissement et à sa végétalisation avec un mur de pierres du pays et des planta-

tions. Quelques finitions restent à faire dont la pose de portails, de mobilier de signalétique et d'orientation ainsi que la numérotation et l'attribution de noms aux allées et carrés. L'opération complète avoisine les 800 000 euros TTC. L'extension du cimetière de Port-Joinville est prévue mais se fera sur plusieurs années. En 2025, une clôture sera installée et les premières plantations réalisées.



Aménagements divers



ADRESSAGE Cette opération qui consiste à attribuer une adresse à chaque terrain bâti ou à bâtir est terminée. Cette précaution facilite l'acheminement du courrier, l'installation de la fibre ou l'arrivée des secours.

ALIGNEMENT La commune a réalisé plus de 80 alignements en 2024 le plus souvent à l'occasion de travaux structurants ou de réseaux. Ce toilettage de la propriété foncière met en conformité la réalité du terrain et le cadastre, et clarifie les limites des domaines public et privé.

DÉPÔT DE CARBURANT Si l'enfouissement des cuves de carburant a été abandonné pour des raisons techniques et financières, la commune vient de remplacer les canalisations de transport des hydrocarbures. Le coût des travaux s'élève à 567 000 euros HT.



Déplacements

"Sur l'île, favoriser les déplacements doux"

LES RÉALISATIONS DE LA MANDATURE

- ✓ Service d'autopartage Mobil'Yeu
- ✓ Réaménagement des parkings du port
- ✓ Renouvellement de la flotte ID Bus et mise en place d'une carte d'abonnement annuel
- ✓ 20 % de la voirie du territoire entretenue
- ✓ Création d'une boucle cyclable

Mobil'Yeu

Faciliter les déplacements sur le continent

Mobil'Yeu, le service d'autopartage en libre-service, fruit d'un partenariat entre l'association Yeu'M'Gar'Ou, le Sydev et la mairie, a été lancé à titre expérimental début avril, pour trois ans. La flotte, basée à la gare maritime de Fromentine, est constituée de quatre véhicules électriques, disponibles à la journée, sept jours sur sept, de 5 h à 22 h. Le tarif est fixé à 31 euros la journée, électricité comprise. Les véhicules sont réservés aux Islais ainsi qu'aux agents communaux dans le cadre de leurs missions, avec l'objectif de faciliter les déplacements sur le continent tout en réduisant les frais. La municipalité prend en charge l'installation de la borne de recharge et le leasing des véhicules pour 36 mois auprès de la société Movivolt. Cette opération a bénéficié de 40 000 euros



de subvention de la Région et de 10 000 euros du Sydev.

ID Bus

Ça roule !

Les quatre véhicules électriques du service ID Bus circulent du 5 avril au 2 novembre et permettent d'accéder à de nombreux points de l'île. Pour inciter les habitants à utiliser ce transport en commun, la mairie a instauré une carte d'abonnement annuel au prix de 10 euros pour tous les résidents de l'île d'Yeu (gratuite pour les mineurs ayant la carte insulaire). Elle permet de voyager de façon illimitée sur tout le réseau. En 2024, la commune a achevé la modernisation de la signalétique des 90 points d'arrêt.



Horaires ID Bus



Voirie

Entretien sur tous les terrains



La rue de la Saulzaie lors des travaux.

CHANTIER EN COURS Au deuxième semestre 2024, la rue de la Saulzaie a été entièrement refaite après le passage de Vendée Eau et du Sydev pour le renouvellement de la conduite d'eau potable et l'enfouissement des lignes électriques. Des trottoirs et des écluses ont été aménagés permettant de réduire la vitesse. Le coût s'est élevé à 550 000 euros TTC (en comptant aussi l'entretien du réseau des eaux pluviales). L'un des derniers chantiers en cours concerne la rue de la Grosse-Roche où, après l'enfouissement des réseaux électriques en 2024, la chaussée est en train d'être refaite.

BILAN Ces trois dernières années, 7,9 km de voirie ont été entretenus (en plus des 7,75 km réalisés entre 2020 et 2022) pour un coût annuel compris entre 250 et 300 000 euros. En six ans, environ 20 % du patrimoine voirie a ainsi fait l'objet de travaux d'entretien.

RUE DU PETIT-CHIRON La portion située devant le cinéma et le pôle culturel, sera requalifiée cet automne avec la pose de pavés pour réduire la circulation, sécuriser les piétons et la sortie du cinéma, et faciliter l'accessibilité des PMR. Le coût est de 250 000 euros HT.



Le parking Neptune

Stationnement

Mieux organisé

Après le réaménagement complet du parking de l'église Notre-Dame-du-Port en 2023 pour un coût de 930 000 euros TTC, le parking Neptune a été réaménagé, végétalisé et livré en 2024. Il propose 87 places, dont deux PMR, les toutes premières bornes de déchets enterrées et des parcs à vélo. Le stationnement est limité à 7 jours du 1^{er} octobre au 31 mars, et à 48 heures du 1^{er} avril au 31 août. Le coût s'est élevé à 474 000 euros TTC.



Vélo

La boucle est bouclée

Inscrite dans sa totalité au Schéma départemental et au Schéma régional des pistes cyclables, la boucle cyclable de 16 kilomètres passe par Port-Joinville, la Meule, le Vieux Château, la Bergerie et le bois de Pierre-Levée. Si elle emprunte des chemins existants, elle est désormais fréquentée été comme hiver, puisque tous les fossés ont été nettoyés à cette occasion. Le projet s'élève à 1,2 million d'euros et a bénéficié de 60 % de subvention.



Carte cyclable



Réseaux

"Le réseau d'eaux pluviales nécessite d'être redimensionné"

LES RÉALISATIONS DE LA MANDATURE

- ✔ **Achèvement du Schéma directeur d'assainissement**
- ✔ **Fin du déploiement de la fibre**
- ✔ **Nombreux effacements de réseaux**

Assainissement

Place à la réhabilitation

Le Schéma directeur du réseau d'assainissement 2022-2025, tout juste achevé, liste les travaux à réaliser dans les dix prochaines années sur les réseaux et la station d'épuration. Ils vont essentiellement porter sur la réhabilitation du réseau existant en raison d'entrées d'eaux claires parasites provoquant des débordements en milieu naturel, surtout en hiver. La technique du chemisage sera privilégiée pour réhabiliter les canalisations par l'intérieur et étanchéfier les regards. La route de la Rollandière et les rues de Ker Borny, Ker Pissot, de la Garde, Cadouère et Gabriel-Guist'hau sont

concernées. Le montant est estimé à un peu plus de 3 millions d'euros. Des travaux sont aussi programmés à la station d'épuration pour un montant prévisionnel de 2 millions d'euros.



Zonage d'assainissement

Les travaux d'extension du réseau des eaux usées dans les rues de la Filière et de la Belle-Poule s'achèvent. Il ne reste désormais plus qu'une dernière tranche de travaux, rue des Émigrés, pour finir le zonage d'assainissement et mettre un terme à la politique de raccordement. Pour des raisons de faisabilité, certaines zones resteront en assainissement individuel.

Station d'épuration

Un sécheur thermique !

Un problème d'odeur récurrent lié au séchage des boues empoisonne la vie des riverains de la station d'épuration. De longues études techniques et le retour d'expérience d'autres territoires ont été nécessaires pour trouver la meilleure solution afin de remplacer la serre solaire aujourd'hui sous-dimensionnée. Le projet de gazéifieur qui avait, un temps, été évoqué est abandonné, le process n'étant pas assez maîtrisé. La solution choisie est finalement celle du sécheur thermique alimenté par des panneaux solaires pour un investissement estimé à 1,9 million d'euros. La commune a fait une demande de subvention auprès de la Région dont la réponse est imminente. Elle espère aussi obtenir l'aide de



Vendée Énergie pour le financement des panneaux solaires, et réaliser ainsi une économie d'environ 600 000 euros. Le coût élevé de ces travaux pour la commune sera en partie compensé par les économies réalisées lors de l'expédition sur le

continent des boues, moins lourdes car plus sèches. La mise en fonctionnement du sécheur thermique ne pourra se faire avant 2027 : il faut, au préalable, démolir la serre solaire pour y construire le nouveau bâtiment.

Réseau d'eaux pluviales

D'importants travaux à venir

Le problème n'est pas nouveau, mais la forte pluviométrie en 2024, en lien avec le réchauffement cli-

matique, a occasionné de nombreuses inondations sur l'île et mis en lumière les secteurs sur lesquels il va falloir agir pour éviter qu'elles ne se répètent. En zone urbaine, le diamètre des buses ne suffit parfois plus à évacuer correctement les pluies et certaines d'entre elles devront être redimensionnées. Des petits travaux ont déjà été réalisés rue de la Saulzaie et sur l'exutoire du cours du Marais salé. Cette année, d'importants travaux d'un montant de 300 000 euros HT s'annoncent sur le bassin-versant de l'hôpital avec le redimensionne-

ment du réseau d'eaux pluviales situé devant l'Office du tourisme. La commune a aussi le projet de créer un réseau pluvial rue du Puits-Mullet pour désengorger le secteur. Enfin, un deuxième bassin tampon pourrait être aménagé entre la rue du Puits-Neuf et l'hôpital dans les prochaines années. Du côté du réseau privé, les inondations estivales ont fait prendre conscience à de nombreux propriétaires de la nécessité d'entretenir leurs fossés. Une obligation qui légalement leur incombe.

**Effacement des réseaux
On continue!**

La commune a profité du déploiement de la fibre optique entre 2020 et 2024 pour obtenir d'importantes subventions du Sydev et effacer une partie de ses réseaux électriques et téléphoniques. Si le déploiement de la fibre par Vendée Numérique est à présent terminé, les effacements, qui sont loin d'être achevés, vont se poursuivre, mais à un rythme moindre. Les prochaines rues concernées seront celles des Sabias et de Gate-Bourse. Ces longs travaux participent à l'embellissement de l'île, comme c'est désormais le cas dans les rues du Petit-Chiron, de la Saulzaie, ou de la Grosse-Roche.



La rue Jean-Simon Chassin

Éclairage public

Après la modification des temps d'allumage, la commune a travaillé sur la mise en lumière de l'église de Port-Joinville. À l'occasion de la réfection du parvis, les encastrés de sol ont été changés. Cette année, il est prévu le remplacement des lampadaires boule de l'arrière-port de Port-Joinville par des lanternes à led, moins énergivores. Le Sydev participe à 70 % des dépenses. À l'exception du rond-point de la zone artisanale de la Marèche qui

vient d'être mis en lumière en raison d'une forte fréquentation, la commune poursuit la rénovation et l'amélioration de son parc d'éclairage public, sans chercher à éclairer de nouvelles zones.

Culture

LES RÉALISATIONS DE LA MANDATURE

- ✓ Ouverture du pôle culturel
- ✓ Signature de deux Clea (Contrat local d'éducation artistique)
- ✓ 4 550 spectateurs enregistrés en 2023-2024

Pôle culturel

Il est ouvert !

Inauguré le 25 avril, ce projet phare de la mandature est ouvert au public depuis le 7 mai.

Bâti à l'emplacement de l'école du Petit-Chiron, le pôle culturel, dont la première pierre a été posée en mai 2021, a connu une succession d'aléas retardant de près de deux ans son ouverture (covid, faillite de l'entreprise de charpente...). Implanté au cœur de la ville, face au cinéma, il s'étend sur 1338 m² et réunit des services jusqu'alors disséminés sur l'île : une médiathèque troisième lieu comprenant un espace numérique (FabLab), une Micro-Folie (musée numérique) et un auditorium, mais aussi le service patrimoine et une salle d'exposition, les archives municipales, et l'accueil de loisirs des Traine-Bottes. Surplombé par l'œuvre monumentale d'Alexis Legeay, créée dans le cadre du 1 % artistique, l'espace médiathèque occupe un peu plus de 300 m². Il renferme près de 10 000 ouvrages



La médiathèque



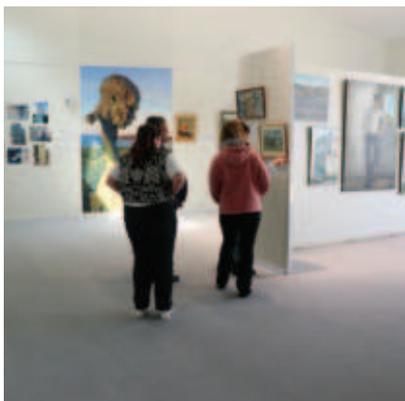
L'auditorium

empruntables gratuitement et compte près de 1 000 adhérents. Accessible librement à tous, le pôle culturel se veut transgénérationnel en mélangeant les publics,

des enfants des Traine-Bottes aux résidents de l'Ehpad, situés à proximité. L'équipement, qui a coûté 4,2 millions d'euros HT, a été financé à 51 % par la commune.

Expositions

Tout public



C'est désormais au pôle culturel que se tiendront les prochaines expositions du service patrimoine : les panneaux en triptyques qui accueillent les événements temporaires en plein air, quai du Canada, ont en effet besoin d'être remplacés. Après la quarantaine d'œuvres appartenant à la mairie présentée en mai, la grande exposition pa-

trimoniaire, du début de l'été aux vacances de la Toussaint, mettra à l'honneur les épaves autour de l'île d'Yeu et de Noirmoutier avec l'association Ange. En 2024, l'exposition "Quand l'île d'Yeu mettait la mer en boîte" s'était accompagnée d'une série de podcasts, diffusés sur Neptune FM. À chaque fois, un travail est aussi mené avec les scolaires.

Contrat local d'éducation artistique

Renouvelé jusqu'en 2027

Financé par la Direction régionale des affaires culturelles (Drac), le Contrat local d'éducation artistique (Clea) de l'Île d'Yeu, lancé pour la première fois en septembre 2021, est renouvelé pour trois ans.



Chaque année, il s'adresse à une classe d'âge différente avec l'objectif de familiariser les enfants et les adolescents à la pratique artistique sur des thématiques adaptées à leurs centres d'intérêt : les jeux vidéo en 2021-2022, l'art urbain en 2022-2023, la danse contemporaine et le hip-hop en 2023-2024 pour les tout-petits de la crèche et de la maternelle. Cette année, c'est le théâtre au-

tour des relations garçons-filles qui est mis à l'honneur, ainsi qu'un atelier chanson avec un auteur-compositeur pour les CM2. Le Clea bénéficie d'un budget annuel de 17 000 euros sur trois ans et permet de faire venir des artistes sur un temps long. Très fédérateur, le Clea a le mérite de réunir les écoles, les centres de loisirs et le service culturel autour d'un même projet.

Associations

Une vitalité soutenue

Culture, détente, arts, solidarité, sports... L'Île d'Yeu compte 145 associations qui participent chacune à leur manière à la vitalité de l'île et au vivre ensemble. Le soutien de la commune se traduit par l'octroi de subventions (104 000 euros distribués en 2024), le prêt d'une salle, la mise à disposition d'une coordinatrice de la vie associative dédiée, mais aussi l'aide logistique et technique d'agents lors des manifestations (1200 heures par an). Le poumon associatif de l'île, la Citadelle, dispose de 30 salles hébergeant 45 associations.



Création

Résidences artistiques

La commune soutient la création contemporaine en proposant cinq à six résidences par an d'une durée de sept à quinze jours. Le groupe ou la compagnie accueilli dispose d'une salle, d'un gîte attenant, d'un parc de matériel et d'un technicien si besoin. En échange de la résidence, les artistes font une restitution au public ou un atelier avec les scolaires. Parmi les derniers groupes invités, la compagnie le Bazar mythique en 2024 et le groupe de musique du monde Mazingue en 2025.

Patrimoine

LES RÉALISATIONS DE LA MANDATURE

- ✔ Numérisation du fonds patrimonial insulaire
- ✔ Signature du bail emphytéotique au Grand Phare
- ✔ Restaurations au Vieux Château et à la Citadelle
- ✔ Plusieurs sites archéologiques fouillés

Histoire locale

Fonds patrimonial insulaire

Le fonds patrimonial insulaire compte 40 000 entrées numérisées, entre données patrimoniales et archives historiques de l'Île d'Yeu (photos, films, diapositives, cartes postales). Le fonds est régulièrement enrichi par des acquisitions et des donations privées. En attendant que le public puisse y avoir accès librement via un ordinateur, les archives du fonds sont restituées sous forme d'expositions et de visites pour les scolaires.



Patrimoine bâti

Monuments historiques

LE GRAND PHARE Début 2025, la commune a signé un bail emphytéotique de 20 ans avec la Direction interrégionale de la mer du Nord Atlantique-Manche Ouest sur la gestion des quatre maisons situées autour du Grand Phare. Si le projet de création d'une maison de la nature est repoussé pour des raisons financières, le site est désormais protégé.

LA CITADELLE Après la restauration du bastion sud-ouest en 2021 qui menaçait de s'effondrer, d'importants travaux seront engagés, après la saison, sur le corps central et le couloir d'accès, deux zones très abîmées par les infiltrations d'eau.

Ces travaux s'élèvent à 572 000 euros HT et sont subventionnés à 60% par la Drac, le Département et la Région. Une étude du bois de la Citadelle a également été réalisée à la demande du Département, en vue de sa gestion.

EX-VOTO DU CAPITAINE CADOU

Abîmée par les années, la peinture à l'huile de 1847 a été restaurée par un atelier de Sallertaine en 2024. Elle sera réinstallée dans l'église de Port-Joinville lorsque les conditions de conservation optimales seront réunies. En attendant, l'accrochage d'un fac-similé permet de découvrir l'œuvre.



Archéologie

Quand l'érosion révèle le patrimoine

Chaque année, le service archéologique poursuit son inventaire diachronique des sites archéologiques de l'Île d'Yeu. Plusieurs interventions d'urgence sont aussi programmées lorsque des sites se découvrent suite aux tempêtes et à l'érosion du trait de côte. En 2024, des fouilles ont ainsi eu lieu sur le site de la Pulante où une zone de débitage des silex datant du Néolithique récent (3000 ans avant J.-C) est apparue, ou encore sur le dépôt alimentaire du 9^e - 10^e siècle de Ker-Châlon qui a révélé des repas des insulaires du haut Moyen Âge. Sur le site de Gilberge, les fouilles ont mis au jour un site funéraire du Bronze ancien, comprenant notamment deux sépultures à coffre. Chaque fouille permet de documenter un peu plus l'histoire de l'île et plus largement celle du Grand Ouest. Le service archéologique dispose, grâce à une autorisation de la Drac, d'un dépôt archéologique lui permettant de conserver dans de bonnes conditions ce qui a été découvert sur l'île.



"Chaque fouille permet de documenter encore un peu plus l'histoire de l'île et plus largement celle du Grand Ouest."

Jeune public

Médiation

Des visites sont proposées aux scolaires et aux centres de loisirs. La signature d'une convention en 2020 avec le collège des Sicardières permet notamment d'amener les jeunes sur le terrain et de leur faire découvrir le riche patrimoine insulaire. De nombreuses visites sont également proposées tout au long de l'année au grand public avec une nouveauté chaque année. Cet été, c'est une chasse au trésor sur les traces des meuniers autour de Ker-Châlon.



Valorisation patrimoniale

La commune poursuit le déploiement de ses pupitres explicatifs sur les sites remarquables. Les derniers ont été installés au moulin du Grand Chemin, au Grand Phare et au sémaphore de la pointe du But.

Le service patrimoine est également à l'origine de l'exposition permanente de la Corne de brume. Ouverte pour la Journée du patrimoine en septembre 2024, elle est en libre accès sept jours sur sept de 9 h à 19 h à la pointe du But.

Environnement

LES RÉALISATIONS DE LA MANDATURE

- ✔ Ouverture de la recyclerie
- ✔ Gestion en régie du pôle de la Gravaire
- ✔ Réhabilitation du marais de la Guerche

Marais de la Guerche

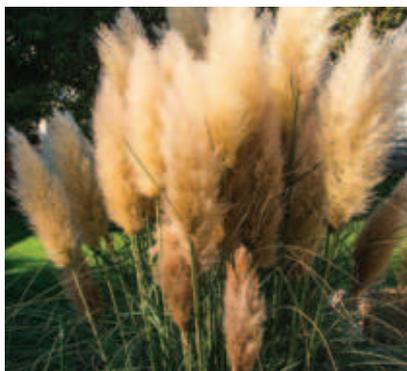
L'entretien se poursuit

Engagé il y a déjà six ans, l'entretien du marais de la Guerche se poursuit. La commune et le Département sont toutefois toujours en attente de nouvelles acquisitions foncières afin de pouvoir mieux protéger cet espace naturel remarquable, refuge pour les oiseaux et réserve de biodiversité. La mise en place d'un écopâturage sur cinq hectares pour l'entretien naturel du site, l'aménagement d'un observatoire à oiseaux en bordure de marais et le lancement d'études complémentaires sur la gestion hydraulique sont pré-



vus dans les prochaines années. La commune travaille en partenariat avec le Conservatoire des espaces

naturels des Pays de la Loire, la LPO et l'Agence de l'eau.



Plantes invasives

Lutter contre leur prolifération

Avec l'aide du Conservatoire des espaces naturels des Pays de la Loire, des associations locales et des pépiniéristes, la commune vient d'élaborer une stratégie pour lutter contre les espèces invasives végétales. Un travail a été mené pour recenser les espèces non désirables (herbe de la pampa, baccharis,

griffe de sorcière...) et comprendre leur impact sur le milieu naturel. En 2023, un survol en drone avait permis de réaliser une cartographie sur le baccharis et de constater sa dissémination sur tout le territoire. Des actions de lutte contre leur prolifération seront prochainement mises en place.

Trait de côte

Des données précieuses

Lancé en 2018, le projet OdySéYeu a permis de constituer une importante base de données sur l'érosion du trait de côte liée au changement climatique et à la remontée du niveau marin. Les connaissances qui manquaient jusqu'alors sur le sujet, vont aider la commune à mieux anticiper l'érosion côtière et les risques associés en les intégrant, notamment, dans son PLU. Des at-

liers participatifs avec la population sont en cours pour travailler ensemble à la recherche de solutions. La commune poursuit également ses réflexions au sein du projet collaboratif OdySéÎles, avec les îles de Noirmoutier, Mayotte et Ouvéa. Parallèlement, elle travaille avec l'ONF pour la protection des dunes, un milieu fragile et en première ligne face à la montée du niveau des eaux.



Du plus pour l'environnement

POINTE DES CORBEAUX Au 1^{er} trimestre, la renaturation de l'ancien ISDNS (installation de stockage des déchets non dangereux) de la pointe des Corbeaux s'est faite en partie avec du compost, du broyat et de la fine de gravats issus du pôle de la Gravaire. Ce site, suivi par les services de l'État, doit continuer à être revégétalisé en y favorisant des espèces adaptées au milieu.

PARC ÉOLIEN Pour compenser l'impact environnemental du parc éolien Yeu-Noirmoutier, la société Emyn travaille avec la commune sur diverses actions. La LPO est notamment mandatée pour mettre en place des démarches de protection et de préservation des colonies d'oiseaux marins nicheurs, dont le goéland (sensibilisation, comptage des populations,

contrôle des prédateurs...), y compris dans le secteur de la carrière du Fourneau.

PROTECTEURS DE L'ENVIRONNEMENT La commune recrute chaque année deux protecteurs de l'environnement. En février 2024, l'arrivée d'une chargée de mission à l'Office français de la biodiversité (OFB) pour animer les deux sites Natura 2000 marins, a conduit à la signature d'une convention avec la commune et au recrutement d'un troisième protecteur de l'environnement pour les cinq années à venir. En juillet et août, les trois saisonniers partent à la rencontre du public sur les sentiers piétonniers, les chemins cyclables et les plages pour les sensibiliser aux bonnes pratiques environnementales.

DÉCHETS

Biodéchets

Expérimentation en cours

Dans une perspective d'économie circulaire, la municipalité explore des moyens pour diminuer la quantité de déchets générés sur l'île en tentant de valoriser les biodéchets et maîtriser les coûts d'évacuation sur le continent.

Après avoir expérimenté la collecte des biodéchets à vélo auprès d'une douzaine de commerçants du port à l'été 2024, la commune déploie cette année l'opération auprès d'un plus grand nombre de commerçants et restaurateurs de l'île. Les biodéchets sont ensuite réintégrés sur la plateforme des déchets verts de la Gravaire pour être transformés en compost. À la fin de l'été, elle

fera le bilan des tonnages de cette collecte séparée qui reste, malgré tout, coûteuse. Dans le même objectif de trier à la source, elle a mis en place un composteur partagé près du cimetière de Port-Joinville en mars 2024 avec l'aide de bénévoles (inscrits en mairie) qui en assurent l'ouverture le samedi matin, de 10 h à 11 h 30. En début d'année, un autre composteur partagé a été



installé près de l'Ehpad des Chênes-Verts. Il est destiné à accueillir les biodéchets du multi-accueil et de l'Ehpad.

Pôle de la Gravaire

En quête de solutions

En raison d'une augmentation du tonnage des gravats entrants, l'emplacement restreint des matières végétales a entraîné des incendies au niveau des biodômes. À cela se sont ajoutés des dépôts sauvages et un recours des riverains sur l'implantation du pôle dans la zone artisanale. L'État a donc décidé de fermer administrativement le site. Seule la partie déchets verts est aujourd'hui ouverte. Des évacuations sur le continent de matières non réutilisables sur l'île sont en cours ainsi qu'un audit pour une réorganisation complète du pôle de la Gravaire.

Recyclerie

Elle tourne !

Depuis son ouverture début 2022, la recyclerie a reçu 75 tonnes d'objets propres à vivre une seconde vie. Géré en régie par la commune, le site emploie deux agents, quatre personnes en insertion et compte une boutique de vente et un espace de stockage et de valorisation.



Economie

LES RÉALISATIONS DE LA MANDATURE

- ✓ Extension de la zone artisanale
- ✓ Ouverture d'une zone de stockage pour le BTP
- ✓ Soutien à la filière pêche et à l'agriculture
- ✓ Installation de nouveaux agriculteurs

Soutien à l'activité économique



Réunion de travail avec le Genov.

GENOV Le Genov, l'Île d'Yeu et la communauté de communes de Noirmoutier ont signé une convention le 25 juin avec la communauté de communes du Pays du Mont-Blanc pour faciliter la mobilité des saisonniers. L'objectif est de favoriser l'alternance d'un emploi sur les îles l'été, et à la montagne, l'hiver.

RELAIS EMPLOI Un agent communal assure des permanences au pôle économique pour éviter les déplacements des demandeurs d'emploi à l'agence France Travail de Challans.

IVTL Depuis 2023, Initiative Vendée Terres et Littoral (IVTL) a octroyé 145 000 euros de prêt à taux 0 % à quinze entreprises (douze créations et trois reprises) de l'Île d'Yeu permettant de créer ou de maintenir 26 emplois.

Il s'agit du premier réseau associatif de financement des créateurs d'entreprise.

MODERNISATION DES LOCAUX En 2024 et 2025, un dispositif d'aide au commerce et à l'artisanat, la modernisation des locaux, a permis à deux entreprises d'obtenir une aide financière par le biais d'une convention avec la Région et le GAL Nord-Ouest Vendée.



Les 20 ans de l'IVTL sur l'Île d'Yeu, le 19 juin 2025.



Plus d'espace pour les artisans

Poumon économique de l'île, la zone artisanale, qui vient d'être agrandie, réunit aujourd'hui une soixantaine d'entreprises et de services municipaux, soit près de 300 salariés et agents. Un règlement d'usage sera mis en place dans les prochains mois pour rendre la zone plus accueillante. Afin de soutenir l'activité artisanale, la commune a également vendu deux biens à des artisans installés à l'année sur l'Île d'Yeu, un immeuble rue de la Victoire et la maison des Coquillages.

Équarrissage

En 2024, la commune a installé au CTM un espace réfrigéré pour stocker les animaux morts avant de les envoyer à l'équarrissage sur le continent.



Pêche

La commune mobilisée

Si la pêche n'entre pas dans les compétences de la commune, celle-ci accompagne autant qu'elle le peut cette activité inscrite dans l'ADN de l'île. C'est pourquoi elle met à disposition de l'École des formations maritimes l'un de ses bâtiments, situé au pôle économique, et des viviers municipaux pour les pêcheurs.

AGRICULTURE

Terres agricoles

De nouvelles exploitations

La reconquête des terres agricoles se poursuit. Dans le cadre du projet Terre Fert'île, et en lien avec la Safer, le CDA (Comité de développement de l'agriculture) assure une veille permanente sur les terres agricoles et les zones naturelles non préemptées par le Département. Dès que le prix est supérieur au marché, la commune les préempte. Cette approche et les procédures de biens sans maître ont permis de récupérer 4 ha pour installer ou consolider les exploitations, et faire baisser le prix du m² de terre agricole : 1 euro/m² contre 5 euros/m², il y a dix ans. L'île d'Yeu compte aujourd'hui seize exploitations (élevage, viticulture,



Le nouveau poulailler de la ferme du Coq à l'âne.

arboriculture, horticulture, maraîchage...), dont trois créées ces trois dernières années. Elle n'en comp-

tait que huit en 2006. La commune livre gratuitement aux maraîchers le compost issu du pôle de la Gravaire.



Gestion de l'eau

Une aide technique

En 2024, le CDA a fait procéder au curage de plus de 1500 mètres de fossés et à la remise en état de mares afin d'améliorer la circulation hydraulique. Le comité a aussi aidé à l'installation de récupérateurs d'eau de pluie sur les toitures de deux exploitations, la création d'une bassine de 300 m³ sur une autre et la remise

en état d'un bassin de récupération d'eau sur une troisième. Ces équipements permettent de limiter l'utilisation d'eau potable pour l'arrosage des cultures et de pérenniser l'activité même en cas d'arrêt de sécheresse. France Relance et la Fondation du patrimoine ont apporté leur aide financière.

Tourisme

"Une nouvelle réglementation sur les meublés de tourisme"

LES RÉALISATIONS DE LA MANDATURE

- ✓ Station classée tourisme
- ✓ Camping classé 2* et clef verte
- ✓ Action en faveur du logement des saisonniers
- ✓ Nouvelle réglementation sur les meublés de tourisme

Meublés de tourisme

Autorisés sous conditions

Au 1^{er} janvier 2026, la location d'un meublé de tourisme sera soumise à une déclaration d'autorisation de changement d'usage et à l'obtention d'un numéro d'enregistrement auprès du service habitat.

Au 1^{er} janvier 2026, toute personne qui souhaite louer un meublé de tourisme devra avoir obtenu, auprès du service habitat, un numéro d'enregistrement (obligatoire pour être recensé sur les plateformes) et une autorisation de changement d'usage. Cette autorisation, délivrée pour trois ans et renouvelable sur demande, concerne les résidences secondaires, les investissements locatifs et les annexes de résidence principale. À cette date, un seul meublé par foyer fiscal sera

autorisé. Cette mesure fait partie de la stratégie locale d'habitat destinée à protéger les locations à l'année : en dix ans, l'Île d'Yeu est en effet passée de 200 meublés de tourisme à 800. La commune a également décidé de limiter leur nombre à 13 % du parc de logement communal. Si le plafond est atteint, le meublé sera inscrit sur une liste d'attente par ordre chronologique d'inscription. À partir de 2026, les loueurs, qui ne seront pas en règle, seront sanctionnés.



En savoir plus



Office du tourisme Destination d'excellence

Ces dernières années, l'Office du tourisme a mené un travail considérable pour que la commune soit classée Station tourisme. Obtenu en 2022, ce label valable cinq ans a imposé au préalable d'obtenir le label Qualité tourisme puis de passer en catégorie 1. Les équipes travaillent aujourd'hui à l'obtention d'un nouveau label Destination d'excellence, qui remplace le label Qualité tourisme, à l'horizon du deuxième semestre 2026. L'Office du tourisme est également labellisé Tourisme et handicap depuis 2023.

Le sens de l'accueil

Depuis quatre ans, un conseiller de séjour est présent dès le début de la saison à la gare de Fromentine pour accueillir les visiteurs, répondre à leurs questions, délivrer des cartes cyclables... Cela permet aussi d'avoir des retours d'expériences, d'améliorer les services (projet d'un espace de travail, aménagement de WC, installation d'un distributeur de billets et de petite restauration), mais aussi de mieux identifier les visiteurs et de les sensibiliser à la fragilité du paysage de l'île.

Camping

De nouveaux services et équipements

Classé 2 étoiles depuis 2022 et labellisé Clef verte en 2024, le camping municipal continue de gagner en confort tout en restant accessible aux plus modestes.

HÉBERGEMENTS VARIÉS Géré en régie par la commune, fermement attachée au maintien d'un tourisme social, le camping compte 118 emplacements nus, 16 tentes aménagées de 25 m² (avec coin cuisine mais sans eau ni sanitaires) et 16 chalets, dont cinq installés ces deux dernières années (avec confort sanitaire, isolés, chauffés l'hiver).

PLUS D'ESPACE L'acquisition de l'emprise Fortin, soit 1103 m² situés au cœur du camping, a permis d'aménager un barbecue collectif et une zone de loisirs après défrichage et destruction de la petite maison qui s'y trouvait.

MODERNISATION Côté travaux, l'un des quatre blocs sanitaires, datant de la création du camping, a été rénové cette année avec la pose de bacs, de lavabos et de parois de douche neufs. À l'issue de la saison, le carrelage sera remplacé par un antidérapant, et la toiture sera refaite avant la fin du mandat.

DE NOUVEAUX SERVICES La signature d'une convention avec la laverie la Tornade bleue, fin 2023, permet de proposer la location de



Le camping s'est doté d'un espace fitness extérieur.

draps et de serviettes. Un espace fitness extérieur, ouvert à tous, vient d'être installé avec quatre modules et une machine de fitness adaptée aux PMR. Enfin, pour répondre à la demande des campeurs sous tente, l'espace de convivialité a été équipé de deux réfrigérateurs de 8 casiers de 40 litres et de bornes électriques pour charger les téléphones.

LABEL ET FORMATION Le responsable d'exploitation technique, récemment formé à l'élagage, pourra assurer certaines coupes. Les équipes, enfin, travaillent à l'obtention des labels Accueil vélo et Tourisme et handicap.

Vous êtes propriétaire et vous avez une chambre inoccupée ?



Aidez les entreprises de l'île à loger leurs salariés ou saisonniers

COMMENT ÇA MARCHE ?

- L'Office de Tourisme de L'île d'Yeu collecte les offres de chambres à louer et met en relation les propriétaires avec des entreprises de l'île en recherche de logement pour leurs salariés.
- Les propriétaires contractualisent directement avec les employeurs et s'assurent un complément de revenus non imposable et sécurisé, tout en apportant leur soutien à l'emploi local.

CONTACTS ET INFORMATIONS :
Office de Tourisme de L'île d'Yeu

- Par téléphone au 02 51 58 31 15
- En passant nous voir au 1 rue du Marché



Logement des saisonniers

Louer en confiance

Pour la troisième année, l'Office du tourisme met en relation des propriétaires et des entreprises qui cherchent un logement pour leurs saisonniers. Le dispositif monte progressivement en puissance : 5 personnes ont été logées en 2023, 12 en 2024 et 20 en 2025 dans 16 logements différents (colocation, chambre chez l'habitant, petit studio). Le contrat est passé entre le propriétaire et l'employeur qui se

porte garant du prix de la location et de la bonne tenue du logement. Cette année, la mairie a souhaité encourager et valoriser l'engagement des propriétaires en leur apportant une aide financière qui varie en fonction de la durée de location et du nombre de personnes logées. Elle met aussi à la disposition des travailleurs saisonniers l'ancien hébergement collectif, les Patagos, qui dispose de 14 chambres.

Seniors

LES RÉALISATIONS DE LA MANDATURE

- ✔ Transformation de l'offre médico-sociale
- ✔ Gratuité du transport à la demande du jeudi
- ✔ Augmentation de la capacité du portage de repas à domicile



L'association «À vélo sans âge» a organisé en juin dernier une journée sur l'Île d'Yeu, pour offrir des promenades à vélo triporteur, au grand air et en toute sécurité.

Accompagner le maintien à domicile



PORTAGE DES REPAS Depuis 2020, le nombre journalier de portage de repas est passé à 45 dont deux places d'urgence pour les sorties d'hospitalisation. Les repas sont facturés entre 8,60 et 11,60 euros par jour.

TRANSPORT À LA DEMANDE Au 1^{er} septembre 2024, le service de transport à la demande, mis en place le jeudi, est devenu gratuit. Assuré par des bénévoles du CCAS, il est réservé

aux plus de 60 ans qui ont besoin de se rendre à un rendez-vous, faire des courses, visiter un proche... Il permet aussi de maintenir un lien social et faire se rencontrer les personnes entre elles. La gratuité a joué sur l'affluence qui a augmenté. De son côté, le CCAS continue d'assurer un système de transport à la demande, cette fois-ci payant, pour les personnes en fauteuil roulant ne pouvant être prises en charge par d'autres véhicules adaptés.

ACCOMPAGNER LE BIEN VIEILLIR

Le 21 novembre un forum seniors sur le bien vieillir sera organisé en partenariat avec le Département. Des solutions pour adapter un logement ou mieux vivre chez soi seront notamment présentées. Le CCAS organise aussi régulièrement diverses animations bien-être (découverte du yoga, sophrologie, réflexologie), des guinguettes, cafés-jeux, séjours seniors, ateliers

sur la mémoire et l'utilisation de tablette, et sur la sécurité routière, en lien avec la Préfecture. Les personnes âgées peuvent ainsi vérifier leurs réflexes au volant d'un véhicule auto-école.

Concertation

Le CCAS travaille étroitement avec le SEAP (service d'évaluation et d'accompagnement des personnes âgées du Département) dès la mise en place d'un portage de repas, lorsqu'une difficulté de maintien à domicile est constatée ou qu'une entrée en Ehpad est envisagée. L'objectif est de répondre dans les meilleurs délais afin d'assurer un véritable accompagnement de la personne et de sa famille.

Étude Mazars

Diversifier l'offre médico-sociale

Lancée en septembre 2024 par le Département, l'étude Mazars a permis d'étudier l'offre médico-sociale et les besoins du territoire. Ses conclusions portent sur l'abandon de la construction d'un nouvel Ehpad, qui reviendrait trop cher aux résidents, pour privilégier la rénovation des Chênes-Verts. L'établissement sera aux normes de sécurité d'ici fin 2025,

mais n'offrira pas tout le confort nécessaire, certaines chambres ne disposant pas de salle de bains adaptée. L'étude souligne aussi la nécessité de diminuer un peu le capacitaire et de trouver un équilibre entre les personnes dépendantes et celles plus autonomes qui pourraient bénéficier d'une habitation permanente adaptée.

Collectif santé

Mis en place au moment de la crise sanitaire, le collectif santé a été réactivé en février 2025 par la mairie. Trois à quatre fois par an, il réunit des représentants de l'hôpital, de la pharmacie, des professionnels libéraux, du contrat local de santé, du CCAS, la maire, l'adjointe aux affaires sociales et le directeur des Ehpad pour évoquer les grands projets de territoire.

Les solutions

Répondre aux besoins du territoire

En plus du maintien à domicile et d'un Ehpad, l'offre de services doit se diversifier pour mieux répondre aux besoins des habitants.

Face à la baisse des entrées en Ehpad, amorcée il y a quelques années, l'offre de 104 places proposée par les Chênes-Verts et la résidence Calypso était devenue surdimensionnée. En 2024, les deux établissements n'accueillaient plus que 82 résidents, contre 97 en 2019. Ce faible taux d'occupation (78,8 %) a creusé encore plus le déficit de 800 000 euros cumulé depuis 2023, malgré une subvention de 240 000 euros attribuée par le Codiffems (ARS, Département et Trésor public). La commune a donc décidé de fermer la résidence Calypso en tant qu'Ehpad à la fin 2025 (elle comptait 37 places mais n'accueillait plus que 18 résidents). Les personnes les plus dépendantes ont déjà été orientées vers les Chênes-Verts, qui affichent complet avec 68 résidents. Quelques personnes sont toujours accompagnées à l'Ehpad Calypso, celles qui le souhaitent seront orientées vers les Chênes-Verts lorsque des places seront disponibles.

La fermeture de l'Ehpad va permettre de transformer la résidence Calypso, un bâtiment communal, en logements adaptés pour personnes âgées autonomes. Le projet prévoit un système d'habitat inclusif comportant sept appartements, dont six



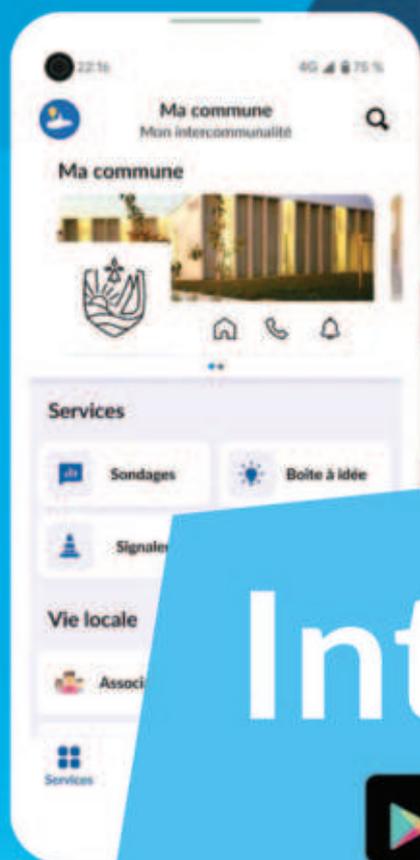
Les Chênes-Verts (photo du haut) et la résidence Calypso (photo du bas).

pour des personnes âgées, un autre pour une personne handicapée, ainsi qu'une pièce commune. Le Département a donné son accord de principe (la décision définitive de la CNSA est attendue en juillet). Un professionnel interviendra pour animer la vie sociale des habitants.

Les 17 places restantes dans l'ancienne résidence Calypso pourraient être réservées à des personnes autonomes qui pourront bénéficier de services de maintien à domicile. La décision d'y créer une résidence seniors ou une résidence autonomie est encore à l'étude.

L'île d'Yeu

est sur



IntraMuros



Téléchargement gratuit



Votre mairie utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours.

